

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 avril 2011**  
~~~~~

**VALORISATION DU DOMAINE DE L'ABBAYE SAINT BENOÎT D'ANIANE.
PRÉ-DIAGNOSTIC PATRIMONIAL - PLAN DE FINANCEMENT**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 avril 2011 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Étaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Jean-François CADILHAC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Anne-Marie DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, Mme Marie-Claude BEDES, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Claude CARCELLER, M. Cyrille CADARS, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Daniel REQUIRAND, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Catherine JOSIEN, M. Richard ARNAL suppléant de M. Jean-Pierre DURET, M. Armando COSTA FARIA suppléant de M. Frédéric GREZES, Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC

Procurations :

Mme Sylvie CONTRERAS à M. Jean-Marcel JOVER, Mme Maguelonne SUQUET à Mme Anne-Marie DEJEAN

Excusés :

Mme Hélène BARRAL, M. Bernard JEREZ, M. André YVANEZ

Absents :

M. Robert SIEGEL, M. Didier LAMONT

Quorum : 23	Présents : 38	Votants : 40	Pour 40 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------



Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Considérant que depuis le transfert de propriété du domaine de l'abbaye Saint Benoit, la Communauté de communes a engagé les travaux urgents de mise en sécurité et hors d'eau des bâtiments,

Considérant qu'afin d'engager le programme futur de réhabilitation et de valorisation, il est nécessaire d'engager les études préalables dans différents domaines,

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en œuvre un pré-diagnostic patrimonial général sur les bâtiments,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✎ d'approuver le lancement de cette étude pour l'année 2011 qui vise à définir et à mettre en évidence les contraintes liées à l'historique des bâtiments, qui doivent être prises en compte dans les projets de restauration et d'aménagement à venir, et sera menée parallèlement aux études archéologiques programmées avec le C.N.R.S. /L.A.M.M. en 2011 dans le but de déterminer notamment l'implantation de l'abbaye avant la reconstruction mauriste :

-Repérage et analyse des phases de constructions, extensions, ajouts, modifications induites par les occupations successives des bâtiments et identification d'éléments permettant d'améliorer la connaissance et la compréhension de l'histoire et de l'évolution de l'édifice.

- Repérage et analyse des fonctions anciennes de certaines parties de bâtiment et de leurs liaisons,
- Repérage et analyse d'éléments architecturaux remarquables.
- Hiérarchisation des témoins et vestiges.

- ✎ d'approuver le plan de financement prévisionnel correspondant,

Plan de financement prévisionnel
Abbaye Saint Benoît d'Aniane - Etude d'inventaire et de pré-diagnostic

DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT (HT)	TAUX	FINANCEURS	MONTANT (HT)	TAUX
Etude patrimoniale	18 500,00 €	100%	Direction Régionale des Affaires Culturelles - Languedoc Roussillon	4 625,00 €	25%
			Conseil régional Languedoc Roussillon	4 625,00 €	25%
			Conseil général de l'Hérault	5 550,00 €	30%
			PART FINANCEURS	14 000,00 €	80%
			PART CCVH	3 700,00 €	20%
TOTAL HT	18 500,00 €	100%	TOTAL HT	18 500,00 €	100%
TOTAL TTC	22 126,00 €		TOTAL TTC	22 126,00 €	

- ✎ d'autoriser Monsieur le Président à solliciter le Conseil général de l'Hérault, le Conseil régional Languedoc Roussillon, l'Etat, et tout autre financeur (public ou privé) pour les demandes de subventions, dans la limite de 80% de financement,
- ✎ d'autoriser Monsieur le Président à modifier, si besoin, le plan de financement prévisionnel,
- ✎ d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 442 le 22 AVR. 2011

Publication le

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 22 AVR. 2011

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



RAPPORT 4 - 2 <i>Rapporteur : M. Jean-François RUIZ</i>	AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
VALORISATION DU DOMAINE DE L'ABBAYE SAINT BENOÎT D'ANIANE.	
PRÉ-DIAGNOSTIC PATRIMONIAL - PLAN DE FINANCEMENT	

Depuis le transfert de propriété du domaine de l'abbaye Saint Benoit, la Communauté de communes a engagé les travaux urgents de mise en sécurité et hors d'eau des bâtiments.

Afin d'engager le programme futur de réhabilitation et de valorisation, il est nécessaire d'engager les études préalables dans différents domaines. Il est notamment nécessaire de mettre en œuvre un pré-diagnostic patrimonial général sur les bâtiments.

L'étude vise à définir et à mettre en évidence les contraintes liées à l'historique des bâtiments, qui doivent être prises en compte dans les projets de restauration et d'aménagement à venir :

- Repérage et analyse des phases de constructions, extensions, ajouts, modifications induites par les occupations successives des bâtiments et identification d'éléments permettant d'améliorer la connaissance et la compréhension de l'histoire et de l'évolution de l'édifice.
- Repérage et analyse des fonctions anciennes de certaines parties de bâtiment et de leurs liaisons.
- Repérage et analyse d'éléments architecturaux remarquables.
- Hiérarchisation des témoins et vestiges.

Cette étude sera menée parallèlement aux études archéologiques programmées avec le C.N.R.S. / L.A.M.M. en 2011 dans le but de déterminer notamment l'implantation de l'abbaye avant la reconstruction mauriste.

Le montant de cette étude est estimé à 18 500 € HT et peut faire l'objet de subventions auprès de différents financeurs, notamment l'Etat, la Région Languedoc – Roussillon et le Conseil Général de l'Hérault.


Le plan de financement prévisionnel de cette opération est décrit ci-dessous :

**Plan de financement prévisionnel
Abbaye Saint Benoît d'Aniane - Etude d'inventaire et de pré-diagnostic**

DEPENSES			RECETTES		
POSTES	MONTANT (HT)	TAUX	FINANCEURS	MONTANT (HT)	TAUX
Etude patrimoniale	18 500,00 €	100%	Direction Régionale des Affaires Culturelles - Languedoc Roussillon	4 625,00 €	25%
			Conseil régional Languedoc Roussillon	4 625,00 €	25%
			Conseil général de l'Hérault	5 550,00 €	30%
			PART FINANCEURS	14 800,00 €	80%
			PART CCVH	3 700,00 €	20%
TOTAL HT	18 500,00 €	100%	TOTAL HT	18 500,00 €	100%
TOTAL TTC	22 126,00 €		TOTAL TTC	22 126,00 €	

Je propose donc à l'Assemblée :

- d'approuver le lancement de cette étude pour l'année 2011,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel correspondant,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter le Conseil général de l'Hérault, le Conseil régional Languedoc Roussillon, l'Etat, et tout autre financeur (public ou privé) pour les demandes de subventions, dans la limite de 80% de financement,
- d'autoriser Monsieur le Président à modifier, si besoin, le plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de ces subventions.

Le Président

 Louis VILLARET